

2011-0902
2011-08-03

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

DANGER! CORROSIF!! CONTIENT DU MÉTHANOL INFLAMMABLE ET CORROSIF

• PEUT ÊTRE MORTEL OU CAUSER LA CÉCITÉ EN CAS D'INGESTION.

BRÛLE LA PEAU ET LES YEUX

N'utiliser que dans une zone bien ventilée.

Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.

Porter des lunettes de sécurité ou un écran facial, des gants résistant aux produits chimiques, un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussures et des chaussettes lors de la manipulation.

Bien se laver à l'eau et au savon après la manipulation.

Éviter de contaminer les aliments.

PREMIERS SOINS : En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec la peau ou les vêtements:

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: CONTIENT DU MÉTHANOL ET DE

L'ACIDE ACÉTIQUE. Il n'y a aucun antidote spécifique. Des dommages probables aux muqueuses peuvent contre-indiquer l'emploi

du lavage gastrique. Des mesures contre le choc circulatoire, la dépression respiratoire et les convulsions peuvent être nécessaires.

X610

(Solution de Méthanol)
À utiliser comme biocide au champ pétrolière

**NO D'HOMOLOGATION
29067**

**LOI SUR LES PRODUITS
ANTIPARASITAIRES
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT
L'UTILISATION
COMMERCIAL**

GARANTIE:

1-Alkyl*diacétate de
propanediamine-1,3...32,0%

(*Les groupes alkyle tels que dérivés
des acides gras de l'huile de coco)

(C₈ 7%, C₁₀ 6,5%, C₁₂ 53%, C₁₄ 19%,
C₁₆ 8,5%, C₁₈ 6%)

CONTENU NET: 208 L

DANGER

**POISON INFLAMMABLE
CORROSIF**

Chemicals by Sterling Ltd.

PO BOX: 1098

**Estevan, Saskatchewan, Canada
S4A 2H7**

MODE D'EMPLOI

Appliquer ce produit au moyen de dispositifs de distribution en circuit fermé, par exemple des couplages étanches ou encore des pompes à débit mesuré.

Récupération secondaire de pétrole: Pour contrôler les algues, les bactéries visqueuses et sulfatoréductrices dans les bouchons d'injection d'eau des gisements pétrolières, traiter au taux de jusqu'à 600 ppm pendant jusqu'à 6 heures au besoin. Répéter le traitement une fois par semaine ou au besoin pour maintenir le contrôle. Pour le traitement continu, on peut utiliser jusqu'à 200 ppm d'abord pour réaliser le contrôle avec des niveaux d'entretien de jusqu'à 100 ppm. Les niveaux requis pour un contrôle efficace varieront selon les conditions sur le champ.

Compléments de puits, reconditionnement et fluides de stimulation:

Pour contrôler les algues, les bactéries visqueuses et sulfatoréductrices, on conseille des niveaux de dosage de jusqu'à 1000 ppm dans des conditions normales et de jusqu'à 2000 ppm pour la contamination sévère. Dans les fluides de garniture des doses jusqu'à 200 ppm sont conseillées.

Transport du pétrole, systèmes de stockage et équipement de surface:

Pour contrôler les bactéries dans les oléoducs de pétrole brut, utiliser une dose massive avec jusqu'à 6,0 litres par centimètre de diamètre par kilomètre d'oléoduc. Répéter chaque semaine ou au besoin pour contrôler la situation. Les doses appropriées dépendront de la sévérité du problème. Jusqu'à 100 ppm peut être utilisé dans l'eau pour l'essai hydrostatique et pour le traitement de l'eau et des installations de stockage du pétrole brut. Cette eau ne devrait être utilisée que dans les systèmes d'injection de subsurface.

STOCKAGE

Garder le contenant dans un lieu frais, sec et bien ventilé. Garder le contenant hermétiquement fermé entre les utilisations. Exercer la prudence nécessaire pour éviter les dommages ou les fuites au contenant. Ne pas utiliser la pression d'air pour transférer. Ne pas réutiliser le contenant vide.

Fabriqué au Canada 3ANCL741911296

SF401601

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT: Ce produit est toxique pour les poissons. **NE PAS** décharger d'effluent contenant ce produit dans les lacs, ruisseaux, étangs, systèmes d'égoûts, océans ou autres plans d'eau. Pas conçu pour l'utilisation dans les champs pétroliers marins ou estuariens. La décharge dans un dépotoir à ciel ouvert est interdite.

ÉLIMINATION: 1) Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement. 2) Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant est exigé en vertu de la réglementation provinciale. 3) Rendre le contenant inutilisable. 4) Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. 5) Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

DÉVERSEMENT: Nettoyer les déversements immédiatement. Pour les petits déversements, récupérer le liquide libre. Tremper le résidu avec un absorbant solide. Rincer les grands déversements dans un bassin collecteur pour l'élimination. Bien nettoyer la zone au détergent et à l'eau. **NE PAS RINCER DANS LES COURS D'EAU DE SURFACE. INFORMER L'ORGANISME DE RÉGLEMENTATION SELON L'INDICATION CI-DESSUS AU NO 4.**

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

**NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE
URGENCES DE TRANSPORT UNIQUEMENT**

Canada/Canutec: 16139966666
TOUTE AUTRE URGENCE Chemicals
by Sterling 13066346549

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))